



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Cette fiche de données de sécurité a été créée conformément aux exigences de :
HCS 2024 de l'OSHA aux États-Unis, Loi sur les produits dangereux (LPD)
et Règlement sur les produits dangereux (RPD) du Canada, ainsi modifiés

Date d'émission 17-nov.-2025

Date de révision 17-nov.-2025

Numéro de révision 1

1. Identification

Identificateur de produit

Nom du produit Fan-Apart Adhesive

Autres moyens d'identification

Numéro UN ou numéro d'identification UN1133

Synonymes Edge Padding Adhesive Compound

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Adhésifs

Restrictions d'utilisation Pour une application industrielle seulement

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Adresse du fournisseur

Pixelle Specialty Solutions LLC
228 South Main St.
Spring Grove, PA 17362
717-225-4711

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

Numéro de téléphone en cas d'urgence Chemtrec 1-800-424-9300

2. Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Liquides inflammables	Catégorie 3
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2A
Cancérogénicité	Catégorie 2

Éléments d'étiquetage



Attention**Mentions de danger**

Liquide et vapeurs inflammables.
Provoque une sévère irritation des yeux.
Susceptible de provoquer le cancer.

Conseils de prudence - Prévention

Se procurer les instructions avant l'utilisation.
Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage.
Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation.
Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
Utiliser des outils ne produisant pas des étincelles.
Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques.
Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation. Défense de fumer.
Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
Utiliser du matériel électrique, de ventilation, d'éclairage antidéflagrant.

Conseils de prudence - Réponse

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin.

Yeux

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Peau

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.

Incendie

En cas d'incendie : Utiliser une poudre extinctrice, du CO₂, une pulvérisation d'eau ou mousse ordinaire pour l'extinction.

Conseils de prudence - Entreposage

Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu et le récipient conformément aux réglementations locales, régionales, nationales et internationales applicables.

Dangers classés selon le paragraphe (d)(1)(ii) of 1910.1200

Aucun renseignement disponible.

Autres renseignements

Aucun renseignement disponible.

3. Composition/information sur les ingrédients**Substance**

Non applicable.

Mélange**Synonymes**

Edge Padding Adhesive Compound

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Numéro d'enregistrement en vertu de la Loi sur le contrôle des	Date de dépôt LCRMD et date de la dérogation accordée (s'il y a lieu)

			renseignements relatifs aux matières dangereuses (no d'enregistrement LCRMD)	
Éthanol	64-17-5	7 - 13	-	-
2-(2-Ethoxyéthoxy)éthanol	111-90-0	7 - 13	-	-
4-Méthylpentane-2-one	108-10-1	0.1 - 1	-	-

4. Premiers soins

Description des premiers soins

Conseils généraux	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin. Présenter cette fiche signalétique au médecin traitant.
Inhalation	Déplacer à l'air frais.
Contact avec les yeux	Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins quinze minutes. Garder les yeux grands ouverts lors du rinçage. Ne pas frotter la partie touchée. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Obtenir des soins médicaux si l'irritation évolue et persiste.
Contact avec la peau	Laver immédiatement avec du savon beaucoup d'eau tout en retirant tous les vêtements et toutes les chaussures contaminés. Obtenir des soins médicaux si des symptômes apparaissent.
Ingestion	Rincer la bouche. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. NE PAS faire vomir. Appeler un médecin.
Équipement de protection individuelle pour les intervenants en premiers soins	Éliminer toutes les sources d'inflammation. S'assurer que le personnel médical est conscient du (des) produit(s) en cause, qu'il prend des mesures pour se protéger et qu'il empêche la progression de la contamination. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Consulter la section 8 pour plus de renseignements. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes	Peut causer une rougeur et un larmoiement des yeux. Sensation de brûlure.
Effets d'une exposition	Susceptible de provoquer le cancer.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Note aux médecins	Traiter en fonction des symptômes.
--------------------------	------------------------------------

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés	Poudre chimique sèche, CO2, eau pulvérisée ou mousse régulière.
Moyens d'extinction inappropriés	Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.
Dangers particuliers associés au produit chimique	Risque d'inflammation. Tenir le produit et les récipients vides à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. En cas d'incendie, refroidir les réservoirs avec une pulvérisation d'eau. Les résidus d'un incendie et les eaux d'extinction contaminées doivent être éliminés conformément aux règlements locaux.

Produits de combustion dangereux Oxydes de carbone, Formaldéhyde.

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité au choc	Aucun.
Sensibilité à la décharge électrostatique	Oui.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles Évacuer le personnel vers des endroits sécuritaires. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Consulter la section 8 pour plus de renseignements. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. S'assurer une ventilation adéquate. Tenir les gens à l'écart des, et contre le vent par rapport aux, déversements/fuites. ÉLIMINER du site toute source d'allumage (ex: cigarette, fusée routière, étincelles et flammes). Faire attention au retour de flamme. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Tout équipement utilisé lors de la manutention du produit doit être mis à la terre. Ne pas toucher ni marcher dans le produit déversé.

Autres renseignements Aérer la zone. Consulter les mesures de protection données aux sections 7 et 8.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement Si sans risque, arrêter la fuite. Ne pas toucher ni marcher dans le produit déversé. Une mousse antivapeur peut être utilisée pour réduire les émanations. Endiguer loin à l'avant du déversement pour recueillir l'eau de ruissellement. Tenir à l'écart des drains, des égouts, des fossés et des cours d'eau. Absorber avec de la terre, du sable ou autre produit non combustible et transférer dans des contenants pour une élimination ultérieure.

Méthodes de nettoyage Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Endiguer. Absorber avec une matière absorbante inerte. Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés.

Prévention des dangers secondaires Bien nettoyer les zones et les objets contaminés en respectant les règlements sur l'environnement.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Conseils sur la manutention sécuritaire Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Utiliser de l'équipement de protection individuelle. Éviter de respirer les vapeurs ou la brume. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation. Défense de fumer. Utiliser une connexion mise à la masse et mise à la terre lors du transfert de ce produit pour éviter une décharge statique, un incendie ou une explosion. Utiliser avec une ventilation locale. Utiliser des outils anti-étincelles et du matériel antidéflagration. Garder dans une aire munie de gicleurs. Utiliser selon les instructions sur l'étiquette de l'emballage. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Se procurer les instructions avant l'utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

Considérations générales sur l'hygiène Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, l'aire de travail et les vêtements. Se laver les mains avant les pauses/arrêts et immédiatement après avoir manipulé le produit. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Porter des gants appropriés et un appareil de protection

des yeux/du visage.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conditions d'entreposage

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes et autres sources d'inflammation (c.-à-d., veilleuses, moteurs électriques et électricité statique). Conserver dans des contenants correctement étiquetés. Ne pas entreposer près de matières combustibles. Garder dans une aire munie de gicleurs. Stocker conformément à la réglementation nationale particulière. Entreposer conformément à la réglementation locale.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH
Éthanol 64-17-5	STEL: 1000 ppm	TWA: 1000 ppm TWA: 1900 mg/m ³ (vacated) TWA: 1000 ppm (vacated) TWA: 1900 mg/m ³	TWA: 1000 ppm; TWA: 1900 mg/m ³ ; IDLH: 3300 ppm
4-Méthylpentane-2-one 108-10-1	TWA: 20 ppm STEL: 75 ppm	TWA: 100 ppm TWA: 410 mg/m ³ (vacated) TWA: 50 ppm (vacated) TWA: 205 mg/m ³ (vacated) STEL: 75 ppm (vacated) STEL: 300 mg/m ³	TWA: 50 ppm; TWA: 205 mg/m ³ ; STEL: 75 ppm STEL: 300 mg/m ³ IDLH: 500 ppm

Nom chimique	Alberta	Colombie-Britannique	Ontario	Québec
Éthanol 64-17-5	TWA: 1000 ppm; TWA: 1880 mg/m ³ ;	STEL: 1000 ppm;	STEL: 1000 ppm;	STEV: 1000 ppm;
2-(2-Éthoxyéthoxy)éthanol 111-90-0	-	-	TWA: 30 ppm; TWA: 165 mg/m ³ ;	-
4-Méthylpentane-2-one 108-10-1	TWA: 50 ppm; TWA: 205 mg/m ³ ; STEL: 75 ppm; STEL: 307 mg/m ³ ;	TWA: 20 ppm; STEL: 75 ppm;	TWA: 20 ppm; STEL: 75 ppm;	TWAEV: 20 ppm; STEV: 75 ppm;

Nom chimique	Manitoba	Nouveau-Brunswick	Terre-Neuve-et-Labrador	Nouvelle-Écosse
Éthanol	STEL: 1000 ppm;	STEL: 1000 ppm;	STEL: 1000 ppm;	STEL: 1000 ppm;
4-Méthylpentane-2-one	TWA: 20 ppm; STEL: 75 ppm;	TWA: 20 ppm; STEL: 75 ppm;	TWA: 20 ppm; STEL: 75 ppm;	TWA: 20 ppm; STEL: 75 ppm;

Nom chimique	Nunavut	Île-du-Prince-Édouard	Saskatchewan	Yukon
Éthanol	TWA: 1000 ppm; STEL: 1250 ppm;	STEL: 1000 ppm;	TWA: 1000 ppm; STEL: 1250 ppm;	TWA: 1000 ppm; TWA: 1900 mg/m ³ ; STEL: 1000 ppm; STEL: 1900 mg/m ³ ;
4-Méthylpentane-2-one	TWA: 50 ppm; STEL: 75 ppm;	TWA: 20 ppm; STEL: 75 ppm;	TWA: 50 ppm; STEL: 75 ppm;	TWA: 100 ppm; TWA: 410 mg/m ³ ; STEL: 125 ppm; STEL: 510 mg/m ³ ; Sk

Remarque Consulter la Section 16 pour les termes et les abréviations.
Autres renseignements sur les valeurs limites Limites annulées révoquées par la décision de la cour d'appel dans AFL-CIO v. OSHA, 965 F.2d 962 (11e Cir., 1992).

Limites d'exposition professionnelle biologique

Nom chimique	ACGIH
4-Méthylpentane-2-one 108-10-1	1 mg/L - urine (MIBK) - end of shift

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie Douches
Douches oculaires
Systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques).

Protection des mains Porter des gants appropriés.

Protection de la peau et du corps Porter un vêtement de protection approprié. Bottes antistatiques. Tablier résistant aux produits chimiques. Porter des vêtements résistant au feu/aux flammes/ignifuges.

Protection respiratoire Aucun équipement de protection n'est requis dans des conditions normales d'utilisation. En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, une ventilation et une évacuation peuvent se révéler nécessaires.

9. Propriétés physiques et chimiques

Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect
État physique Liquide
Couleur Blanc
Odeur (y compris le seuil olfactif) Légère, De type alcool

Propriété	Valeurs	Remarques • Méthode
Point de fusion / point de congélation		Aucune donnée disponible
Point d'ébullition (ou point initial d'ébullition ou plage d'ébullition)	78 - 82 °C / 172.4 - 179.6 °F	
Inflammabilité		Aucune donnée disponible
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limite supérieure d'inflammabilité ou d'explosivité		Aucune donnée disponible
Limite inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité		Aucune donnée disponible
Point d'éclair	43.33 °C / 109.99 °F	Méthode Tag en vase fermé
Température d'auto-inflammation	400 °C / 752 °F	
Température de décomposition		Aucune donnée disponible
SADT (°C)		Aucune donnée disponible
pH	7	
pH (en solution aqueuse)		Aucune donnée disponible
Viscosité cinématique		Aucune donnée disponible
Viscosité dynamique	100 - 300 cP	@ 25 °C
Solubilité		Aucune donnée disponible
Solubilité dans l'eau	Miscible dans l'eau	
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur logarithmique)		Aucune donnée disponible

Pression de vapeur (comprend le taux d'évaporation)		Aucune donnée disponible
Taux d'évaporation		Modéré
Densité et/ou densité relative	0.95 - 1.05	
Masse volumique apparente		Aucune donnée disponible
Masse volumique du liquide		Aucune donnée disponible
Densité de vapeur relative		Aucune donnée disponible
Caractéristiques des particules		
Dimension de particules		Aucune donnée disponible
Distribution granulométrique		Aucune donnée disponible
<u>Autres renseignements</u>		
Masse moléculaire	Aucun renseignement disponible	
Teneur en COV	20 - 25 %	
Point de ramollissement	Aucun renseignement disponible	

Informations concernant les classes de danger physique

Explosifs	
Propriétés explosives	Aucun renseignement disponible
Propriétés comburantes	Aucun renseignement disponible

10. Stabilité et réactivité

Réactivité	Aucun dans des conditions normales d'utilisation.
Stabilité chimique	Stable dans des conditions normales.
Risques de réactions dangereuses	Aucun dans des conditions normales de traitement.
Conditions à éviter	Chaleur, flammes et étincelles. Matières incompatibles.
Matières incompatibles	Bases, Acides forts, Agents oxydants forts.
Produits de décomposition dangereux	Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

11. Données toxicologiques**Informations sur les voies d'exposition probables****Renseignements sur le produit**

Inhalation	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Peut causer une irritation des voies respiratoires.
Contact avec les yeux	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Provoque une sévère irritation des yeux. (sur la base des composants). Peut causer une rougeur, une démangeaison et une douleur.
Contact avec la peau	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Peut causer une irritation. Un contact prolongé peut causer une rougeur et une irritation.
Ingestion	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Une ingestion peut causer une irritation gastro-intestinale, des nausées, des vomissements et la diarrhée.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes	Peut causer une rougeur et un larmoiement des yeux. Sensation de brûlure.
-----------	---

Toxicité aiguë**Mesures numériques de la toxicité**

Les valeurs ATE suivantes ont été calculées pour le mélange:

ETAmél (orale)	> 5,000 mg/kg
ETAmél (inhalation-poussière/brouillard)	> 5 mg/L

Renseignements sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Éthanol	= 7060 mg/kg (Rat)	-	= 116.9 mg/L (Rat) 4 h = 133.8 mg/L (Rat) 4 h
2-(2-Ethoxyéthoxy)éthanol	= 10502 mg/kg (Rat)	= 9143 mg/kg (Rabbit)	> 5240 mg/m ³ (Rat) 4 h
4-Méthylpentane-2-one	= 2080 mg/kg (Rat)	= 3000 mg/kg (Rabbit)	2000 - 4000 ppm (Rat) 4 h

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Aucun renseignement disponible.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Classification fondée sur les données disponibles pour les ingrédients. Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Aucun renseignement disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales Aucun renseignement disponible.

Cancérogénicité Contient un carcinogène connu ou suspecté. Classification fondée sur les données disponibles pour les ingrédients. Susceptible de provoquer le cancer.

Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un cancérigène.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Éthanol 64-17-5	A3 - Cancérigène confirmé pour les animaux (avec une pertinence inconnue pour les humains)	Groupe 1 - Cancérigène pour l'homme	Cancérigène humain connu	Présent
4-Méthylpentane-2-one 108-10-1	A3 - Cancérigène confirmé pour les animaux (avec une pertinence inconnue pour les humains)	Groupe 2B - Cancérigène possible pour l'homme	-	Présent

Toxicité pour la reproduction Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition unique Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition répétée Aucun renseignement disponible.

Danger par aspiration Aucun renseignement disponible.

12. Données écologiques

Écotoxicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Écotoxicité aquatique

Renseignements sur les composants

Nom chimique	Poissons	Crustacés	Algues/plantes aquatiques	Toxicité pour les microorganismes
Éthanol	LC50: 12.0 - 16.0mL/L (96h, Oncorhynchus mykiss) LC50: >100mg/L (96h, Pimephales promelas) LC50: 13400 - 15100mg/L (96h, Pimephales promelas)	LC50: 9268 - 14221mg/L (48h, Daphnia magna) EC50: =2mg/L (48h, Daphnia magna)	-	-
2-(2-Ethoxyéthoxy)éthanol	LC50: =10000mg/L (96h, Lepomis macrochirus) LC50: 19100 - 23900mg/L (96h, Lepomis macrochirus) LC50: 11400 - 15700mg/L (96h, Oncorhynchus mykiss) LC50: 11600 - 16700mg/L (96h, Pimephales promelas)	EC50: 3940 - 4670mg/L (48h, Daphnia magna)	-	-
4-Méthylpentane-2-one	LC50: 496 - 514mg/L (96h, Pimephales promelas)	EC50: =170mg/L (48h, Daphnia magna)	EC50: =400mg/L (96h, Pseudokirchneriella subcapitata)	-

Écotoxicité terrestre

Renseignements sur les composants

Nom chimique	Ver de terre	Aviaire	Abeilles
Éthanol	Acute Toxicity: LC50 0.1 - 1 mg/cm2 (Eisenia foetida, 48 h filter paper)	-	-

Persistance et dégradation

Aucun renseignement disponible.

Potentiel de bioaccumulation

Nom chimique	Coefficient de partage	Facteur de bioconcentration (FBC)	Facteur d'amplification trophique (FAT)
Éthanol	-0.35	-	-
2-(2-Ethoxyéthoxy)éthanol	-0.8	-	-

4-Méthylpentane-2-one	1.9	-	-
-----------------------	-----	---	---

Mobilité dans le sol Aucun renseignement disponible.

Autres effets nocifs Aucun renseignement disponible.

13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination

Déchets de résidus/produits inutilisés Ne doit pas être rejeté dans l'environnement. Éliminer conformément à la réglementation locale. Éliminer les déchets conformément à la réglementation environnementale.

Emballage contaminé Les contenants vides posent un risque potentiel de feu ou d'explosion. Ne pas couper, percer ou souder les contenants.

Californie - Informations sur les déchets Ce produit contient une ou plusieurs substances qui sont inscrites auprès de l'État de la Californie comme un déchet dangereux.

14. Informations relatives au transport

Note : Non réglementé pour les quantités inférieures à 5 litres par récipient individuel. Voir IATA SP A197, IMDG 2.10.2.7, DOT 173.150(b)(3), TDG 1.17.

DOT

Numéro UN ou numéro d'identification	UN1133
Nom officiel d'expédition	Adhésifs
Classe (s) de danger relatives au transport	3
Groupe d'emballage	III
Dispositions particulières	B1, B52, IB3, T2, TP1
Polluant marin du DOT	NP
Désignation	UN1133, Adhésifs, 3, III
Numéro du guide des mesures d'urgence	128

TMD

Numéro UN ou numéro d'identification	UN1133
Nom officiel d'expédition	Adhésifs
Classe (s) de danger relatives au transport	3
Groupe d'emballage	III
Désignation	UN1133, Adhésifs, 3, III

IATA

Numéro UN ou numéro d'identification	UN1133
Désignation officielle de transport de l'ONU	Adhésifs
Classe (s) de danger relatives au transport	3
Groupe d'emballage	III
Dangers environnementaux	Non
Dispositions particulières	A3

Code ERG 3L
Désignation UN1133, Adhésifs, 3, III

IMDG

Numéro UN ou numéro d'identification UN1133
Désignation officielle de transport de l'ONU Adhésifs
Classe (s) de danger relatives au transport 3
Groupe d'emballage III
Indicateur de polluant marin NP
Dispositions particulières 223, 955
EmS-N° F-E, S-D
Désignation UN1133, Adhésifs, 3, III, (43.33°C c.c.)

15. Informations sur la réglementation

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements internationaux

Le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone Non applicable

La Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants Non applicable

La Convention de Rotterdam Non applicable

Inventaires internationaux

Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire

Règlements fédéraux aux États-Unis

SARA 313

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit contient un ou des produits chimiques soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Part 372.

Nom chimique	SARA 313 - Valeurs de seuil %
2-(2-Ethoxyéthoxy)éthanol - 111-90-0	1.0
4-Méthylpentane-2-one - 108-10-1	0.1

SARA 311/312 Catégories de dangers

Si ce produit satisfait les critères de déclaration de l'EPCRA 311/312 Tier II à la norme 40 CFR 370, consulter la section 2 de cette FDS pour des classifications appropriées.

CWA (Loi sur la qualité de l'eau)

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) :

CAA (Loi sur la qualité de l'air)

Ce produit contient les substances suivantes qui sont des polluants réglementés par la Loi sur la qualité de l'air (Clean Air Act - CAA).

Nom chimique	Polluants atmosphériques dangereux (HAP)	Substances appauvrissant la couche d'ozone (SACO)
--------------	--	---

Nom chimique	Polluants atmosphériques dangereux (HAP)	Substances appauvrissant la couche d'ozone (SACO)
2-(2-Ethoxyéthoxy)éthanol 111-90-0	Présent	-

CERCLA

Ce matériel, tel que fourni, ne contient aucune substance réglementée comme substance dangereuse en vertu de la Loi de Responsabilité Environnementale et de Réponse Compensatoire Exhaustive des États-Unis (CERCLA) (40 CFR 302) (CERCLA) (40 CFR 302) ou de la Loi sur les Modifications et Réautorisation du Fond Spécial pour l'environnement des États-Unis (SARA) (40 CFR 355). Il peut y avoir des exigences de rapport spécifiques au niveau local, régional ou de l'État concernant les rejets de ce matériau.

États-Unis - Réglementations des États**Proposition 65 de la Californie**

Ce produit contient les produits chimiques suivants de la Proposition 65:

Nom chimique	Proposition 65 de la Californie
Éthanol - 64-17-5	Carcinogen Developmental
Méthanol - 67-56-1	Developmental
4-Méthylpentane-2-one - 108-10-1	Carcinogen Developmental
Formaldéhyde - 50-00-0	Carcinogen
Éthylbenzène - 100-41-4	Carcinogen
Toluène - 108-88-3	Developmental
Benzène - 71-43-2	Carcinogen Developmental Male Reproductive
Acétaldéhyde - 75-07-0	Carcinogen
Naphtalène - 91-20-3	Carcinogen

Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
Éthanol 64-17-5	X	X	X
2-(2-Ethoxyéthoxy)éthanol 111-90-0	X	-	X
Acétate d'éthyle 141-78-6	X	X	X
4-Méthylpentane-2-one 108-10-1	X	X	X
Méthanol 67-56-1	X	X	X
Formaldéhyde 50-00-0	X	X	X
Toluène 108-88-3	X	X	X
Benzène 71-43-2	X	X	X
Acétaldéhyde 75-07-0	X	X	X
Naphtalène	X	X	X

91-20-3			
Éthylbenzène 100-41-4	X	X	X

Renseignements de l'étiquette de l'EPA américaine

Numéro d'homologation des pesticides de l'EPA Non applicable

16. Autres informations

NFPA Risques pour la santé 2 Inflammabilité 2 Instabilité 0 Dangers particuliers -
HMIS Risques pour la santé 2 Inflammabilité 2 Dangers physiques 0 Protection individuelle X
 *

Légende Étoile des risques chroniques * = Danger chronique pour la santé

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

La liste peut inclure des phrases qui ne s'appliquent pas à ce produit

ACGIH	Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux
ADN	Accord relatif au transport international de marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures (Europe)
ADR	Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (Europe)
AIIC	Inventaire australien des substances chimiques industriels
ATE	Estimation de toxicité aiguë
ASTM	Société américaine d'essais des matériaux
bar	Valeurs de référence biologiques pour les composés chimiques en milieu de travail
BAT	Valeurs de tolérance biologiques pour une exposition professionnelle
BEL	Limites d'exposition biologique
bw	Poids corporel
Valeur plafond	Valeur limite maximale
CMR	Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction
DOT	Département des transports (États-Unis)
DSL	Liste intérieure des substances (Canada)
EmS	Programme d'urgence
ENCS	Substances chimiques existantes et nouvelles (Japon)
EPA	Agence américaine de protection de l'environnement (Environmental Protection Agency)
GHS	Système général harmonisé
HMIS	Système d'identification des matières dangereuses
CIRC	Centre international de recherche sur le cancer
IATA	Association du transport aérien international
IBC	Recueil international de règles relatives à la construction et à l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac
OACI	Organisation de l'aviation civile internationale
IECSC	Inventaire des substances chimiques existantes en Chine
IMDG	Code maritime international des marchandises dangereuses
IMO	Organisation maritime internationale
ISO	Organisation internationale de normalisation
KECI	Inventaire coréen des produits chimiques existants
CL50	Concentration létale pour 50% d'une population étudiée
DL50	Dose létale pour 50 % d'une population étudiée (dose létale moyenne)
MARPOL	Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires
NFPA	National Fire Protection Association
NIOSH	National Institute for Occupational Safety and Health
n.s.a.	Non spécifié ailleurs
CSENO	Concentration sans effet nocif observé
DSENO	Dose sans effet nocif observé

NOELR	Taux de charge sans effet observable
NTP	Programme national de toxicologie (États-Unis)
NZIoC	Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle-Zélande
OECD	Organisation de coopération et de développement économiques
LEMT	Limites d'exposition professionnelle
OSHA	Administration de la sécurité et de la santé professionnelle du département du travail des États-Unis
TBP	Substance toxique bioaccumulable persistante
PICCS	Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines
PMT	Persistante, mobile et toxique
PPE	Équipement de protection individuelle
QSAR	Relation structure-activité quantitative
RID	Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer (Europe)
SADT	Température de décomposition autoaccélérée
SAR	Relation structure-activité
SARA	Superfund Amendments and Reauthorization Act
FS	Fiche de données de sécurité
SL	Limite à la surface
STEL	Limite d'exposition de courte durée
STOT RE	Toxicité pour certains organes cibles - Exposition répétée
STOT SE	Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique
TCSI	Inventaire des Substances Chimiques de Taiwan
TMD	Transport de marchandises dangereuses (Canada)
TSCA	Loi réglementant les substances toxiques (États-Unis)
TWA	Moyenne pondérée dans le temps
UN	Nations Unies
VOC	Composés organiques volatils
vPvB	Très persistante et très bioaccumulative
vPvM	Très persistante et très mobile
As	Substance allergène
DS	Sensibilisant cutané
Ot	Ototoxique
pOt	Ototoxique - risque de troubles auditifs
PS	Photosensibilisateur
RS	Sensibilisant respiratoire
S	Sensibilisateur
poS	Sensibilisant - susceptible de provoquer un asthme professionnel
Sa	Asphyxiant simple
Sd	Désignation de la peau
pSd	Désignation de la peau - potentiel d'absorption cutanée
Sdv	Désignation de la peau - vacante
Sk	Notation de la peau
dSk	Indication pour la peau - risque d'absorption cutanée
pSk	Notation cutanée - potentiel d'absorption cutanée

Références aux documents de base et aux sources de données utilisés pour établir la FDS

Base de données ChemView de l'Environnemental Protection Agency (Agence pour la protection de l'environnement) aux États-Unis

Autorité européenne de sécurité des aliments (AESA)

Agence américaine de protection de l'environnement (Environmental Protection Agency)

Guide de seuils d'exposition aiguë (AEGL)

Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides de l'Environnemental Protection Agency aux États-Unis

Substances chimiques produites en grandes quantités de l'Environnemental Protection Agency aux États-Unis (Agence pour la protection de l'environnement)

Journal sur la recherche alimentaire (Food Research Journal)

Base de données de substance dangereuses

Base de données internationale pour des informations chimiques uniformes (IUCLID)

Classification SGH - Japon

Schéma National Australien de Notification et d'Évaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)

NIOSH (National Institute for Occupational Safety and Health)

National Library of Medicine's ChemID Plus (NLM CIP) (Bibliothèque nationale de médecine aux États-Unis)

Programme national de toxicologie aux États-Unis (NTP)

Nouvelle-Zélande - Base de données de classification et d'information sur les produits chimiques (CCID = Chemical Classification and Information Database)

Publications de l'Organisation internationale de coopération et de développement économiques, OCDE (International Organization for Economic Co-operation and Development, OECD) sur l'environnement, la santé et la sécurité

Programme de l'Organisation internationale de coopération et de développement économiques, OCDE (International Organization for Economic Co-operation and Development, OECD) sur les produits chimiques à volume de production élevé

Ensemble de données de filtrage de l'Organisation internationale de coopération et de développement économiques, OCDE (International Organization for Economic Co-operation and Development, OECD)

Organisation mondiale de la santé des Nations Unies, OMS (World Health Organization, WHO)

Date d'émission 17-nov.-2025

Date de révision 17-nov.-2025

Note de révision Libération initiale.

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique